

la Vie à Bry

ville de
sur Marne

novembre 2012 n° 384



SEMAINE
DE LA RÉDUCTION
DES DÉCHETS

En action

Début des travaux
au centre de loisirs

Page 5

Jeunesse

Agir ensemble
pour la santé

Page 9

Culture

Salon National des
Artistes Animaliers

Page 16



en actions

| | |
|--|---|
| Le mot du maire - agenda du maire | 3 |
| Conseil Municipal du 22 octobre | 4 |
| Accueil des nouveaux bryards | |
| Information travaux : centre de loisirs | 5 |
| Armistice : cérémonie du 11 novembre | 6 |

loisirs

| | |
|--|---|
| Bry Harmonie Orchestra : Céciliade 2012 | 7 |
| Office de tourisme | |
| Loisirs des seniors | |

côté jeunes

| | |
|---|---|
| Centre d'Information et d'Orientation : appel à témoignage | 8 |
| Loisirs créatifs | |
| Associations : valoriser votre engagement | |
| Santé : agir ensemble | 9 |
| Conseil municipal des jeunes | |

économie

| | |
|---|----|
| Nouvelles entreprises | 10 |
| Le marché en fête : beaujolais nouveau | |

environnement

| | |
|---|-------|
| La semaine de la réduction des déchets | 11-13 |
|---|-------|

solidaire

| | |
|--|----|
| Projet Café Lorenz : paroles d'aidants | 14 |
| Rayon de soleil bryard : portes ouvertes | |
| La Mirabal : pour l'égalité et contre les violences faites aux femmes | |
| Association Rafamiray Jeunes | 15 |
| Action sociale : chèque cadeau | |
| Croix rouge : collecte | |

culture

| | |
|---|----|
| Associations culturelles | 16 |
| Salon National des Artistes Animaliers | |
| Centre d'activités artistiques et de loisirs | 17 |
| Médiathèque | |
| Projet manga : animations | |

sport

| | |
|-------------------------------|----|
| Portrait : M. Sascheta | 18 |
| Vacances sportives | |

parole aux élus

19-20

au siècle passé

| | |
|----------------------------|----|
| François Ours Miron | 21 |
|----------------------------|----|

Permanences en mairie

• Infos impôts

par le centre des impôts

le 1^{er} jeudi de chaque mois
de 14 h à 16 h

Sans rendez-vous

• Assistantes sociales

de la Circonscription d'Action Sanitaire et Sociale

Le jeudi de 9 h à 12 h

Prendre rendez-vous au 01 48 71 58 60

• Conseil conjugal

par l'Association pour le Couple et l'Enfant. Permanence à la Maison de la Petite Enfance

Le mardi de 9 h à 12 h

Prendre rendez-vous au 01 42 07 49 74

• Conseil juridique

par des avocats

Le samedi de 10 h à 11 h 30

Prendre rendez-vous en mairie

Tél. : 01 45 16 68 00

• Police nationale

Permanence à la police municipale

7 rue Paul Barilliet

Le lundi de 8 h 30 à 12 h

et le mercredi de 13 h 30 à 17 h 30

• Maison de Justice et du Droit

15 rue Albert Thomas

94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Tél. : 01 45 16 18 60 - Fax : 01 45 16 18 69

Permanence téléphonique uniquement

Mardi de 9 h à 11 h - Vendredi de 14 h à 17 h.

Accueil du public sans rendez-vous :

Lundi de 14 h à 20 h

Mardi de 11 h à 17h30

Mercredi de 9 h à 12 h

et de 14 h à 17h30

Jeudi de 9 h à 12 h

Vendredi de 9 h à 12 h

• Géotechnicien

« Catastrophes naturelles »

1^{er} samedi du mois de 9 h à 12 h

Rendez-vous à prendre à l'accueil de la Mairie

Tél. : 01 45 16 68 00

Numéros d'urgence

• SAMU (urgences médicales) : 15

• Police secours : 17

• Pompiers : 18

• Numéro unique d'urgence

européen : 112

• Police municipale : 01 45 16 68 22

• Dentistes dimanches et jours fériés :

01 48 52 31 17

Lundi 24 septembre

- Rencontre avec les six sénateurs du Val-de-Marne
- Commission de suivi de la ligne orange du futur métro automatique
- Conseil Municipal

Mardi 25 septembre

- Réunion avec la Société du Grand Paris à propos du fonctionnement de la future gare de Champigny
- Réunion commune avec le STIF* et la Société du Grand Paris
- Groupe de travail autour du futur espace glisse (skate, roller, BMX. . .)

Mercredi 26 septembre

- Commission Départementale de Coopération Intercommunale du Val-de-Marne : discussion sur l'intercommunalité

Jeudi 27 septembre

- Séance plénière du Conseil régional
- Inauguration du Carrefour de l'emploi à Nogent
- Commission à propos du Commerce à Bry-sur-Marne

Vendredi 28 septembre

- Séance plénière du Conseil régional
- Conseil d'orientation et de surveillance de l'agence du développement du Val-de-Marne

Dimanche 30 septembre

- Brocante de Bry

Lundi 1^{er} octobre

- Réunion de Paris Métropole (association de 150 villes d'Île-de-France)

Mercredi 3 octobre

- Rencontre avec M. Spielrein et M. Gayssot de l'agence du développement du Val-de-Marne

Jeudi 4 octobre

- Préparation de la réunion des riverains du chemin de la montagne
- Rencontre avec Mme Ferreira, principale du Collège Henri Cahn
- Commissions « Culture » et « Transports » du Conseil régional d'Île-de-France

Vendredi 5 octobre

- Commission économique et tarifaire du STIF*
- Inauguration de l'Accueil jeunesse

Samedi 6 octobre

- Fashion Night organisée par l'association Bry Village

Dimanche 7 octobre

- 13^{es} Foulées Bryardes

Lundi 8 octobre

- Commission des investissements du STIF*

Mardi 9 octobre

- Comité de pilotage ACTEP sur l'installation d'un transport en commun sur l'ex RN34 de Chelles à Paris
- Déjeuner avec les directeurs d'écoles

* STIF : Syndicat des Transports d'Île-de-France

LE LYCÉE INTERNATIONAL : UN COLLÈGE ET UN LYCÉE Quel accès pour les Bryards ?



Voilà plus de 10 ans que je travaille avec l'Association des Collectivités Territoriales de l'Est Parisien (ACTEP) à l'implantation d'un lycée international dans l'Est parisien. Cette idée était venue dès la création de cette association de Gilles Carrez, maire du Perreux, Jean-Pierre Brard, maire de Montreuil, Michel Pajon, maire de Noisy-le-Grand et Patrick Gérard, maire de Vincennes. Il s'agissait de réaliser un équipement emblématique sur notre territoire afin d'en accroître l'attractivité.

La notion de lycée international porté par l'ACTEP comprenait :

- un collège et un lycée d'enseignement général (1800 élèves)
- des formations pour adultes
- un internat (de 300 places)
- un centre de ressources pédagogiques
- un lieu de vie (amphithéâtre, salle de spectacles, bibliothèque)
- des équipements sportifs
- un espace pour les colloques et séminaires

Ce complexe fonctionnant 365 jours par an pour les jeunes et les adultes, devait accueillir 8 langues enseignées dès l'ouverture de l'établissement : l'anglais (américain), l'allemand, l'espagnol, le portugais (brésilien), l'italien, l'arabe, le chinois, le japonais, ainsi que le français pour les non-francophones.

Un partenariat avec les entreprises internationales de l'Est parisien avait été largement initié pour conduire à la création d'une fondation.

Nous sommes malheureusement bien loin de ce programme prévisionnel. Aujourd'hui, qu'en est-il ?

En France, un « lycée international » est composé d'un collège à gestion départementale et d'un lycée sous la responsabilité de la Région ! Cela a entraîné une difficulté majeure pour faire avancer ce dossier.

Le collège international

Il doit ouvrir ses portes en septembre 2014 pour accueillir 400 élèves dont 140 internes. L'enseignement des langues serait limité à l'anglais, au chinois et au portugais. L'établissement sera édifié en totalité sur la commune de Noisy-le-Grand (93). Les départements du Val-de-Marne, de Paris et de la Seine-et-Marne n'ont pas donné suite à la proposition du département de la Seine-Saint-Denis de participer financièrement à la construction et au fonctionnement de cet établissement. La Seine-Saint-Denis a donc décidé de réaliser et de financer seule cet équipement.

C'est pourquoi à ce jour, seuls les jeunes venant du département 93 auraient accès au collège international. Et cette situation est totalement inacceptable.

Le Conseil général du Val-de-Marne n'envisage pas de revenir sur sa décision, mais propose d'instaurer une participation pour permettre la scolarisation de collégiens résidant dans le 94. Les discussions à ce sujet sont en cours.

Le lycée international

Il ouvrira ses portes en septembre 2015. Il sera réalisé en deux tranches, par la région Île-de-France, pour une capacité à terme de 1200 élèves dont 300 places en internat. Il sera construit sur les communes de Bry-sur-Marne (94) et de Noisy-le-Grand (93). La première tranche du lycée prévue pour un effectif de 800 élèves accueillera des sections internationales en anglais, espagnol, portugais et chinois. Le recrutement sera pour un tiers des élèves du secteur de l'Est parisien, un tiers des élèves de la région Île-de-France et un tiers des élèves d'autres provenances. Les élèves de Bry-sur-Marne auront accès à ce lycée.

Nous sommes donc très loin des ambitions premières que nous nous étions fixées. Je continue à travailler avec acharnement et détermination pour que :

- nos jeunes Bryards puissent accéder au collège international,
- l'offre d'enseignement des langues soit élargie,
- les entreprises (très favorables à ce projet) me soutiennent afin que le lycée-collège international soit un véritable moteur de développement économique créateur d'emplois,
- cet établissement soit une filière d'excellence, sans élitisme, et accessible à tous,
- il n'y ait pas simplement des sections internationales (enseignement spécialisé en langues) mais un véritable lycée international (où les élèves passent le baccalauréat dans la langue choisie), comme on en trouve dans toutes les grandes capitales du monde.

Je ne manquerais pas de vous tenir informés des avancées que je pourrais obtenir avec mes collègues maires, pour que cet établissement soit à la hauteur de nos ambitions du développement de l'Est parisien.

Jean-Pierre SPILBAUER
Le Maire,

Conseiller régional d'Île-de-France

CONSEIL MUNICIPAL

Principales délibérations* de la séance du 22 octobre



Débat d'orientations budgétaires 2013

Le débat d'orientation budgétaire est une étape importante dans le cycle budgétaire annuel des collectivités locales. Il a pour but de discuter des orientations budgétaires de l'exercice et des engagements pluriannuels qui préfigurent les priorités du budget primitif. Il nous informe sur la situation financière de la Ville. Il donne également la possibilité aux élus de s'exprimer sur la stratégie financière de la commune. Sa tenue est obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants. Les grandes orientations budgétaires pour 2013 sont les suivantes : la reconstruction du Centre de Loisirs Paul Barilliet et de la restauration, les opérations de câblage (haut débit), la modernisation de l'éclairage public, la restauration de la nef de l'église (1^{ère} phase), l'extension du parc des Coudrais et l'ouverture à la population du parc Daguerre entre autres. Tous ces travaux s'inscriront dans une démarche de développement durable. Cependant, il faut rappeler que ces investissements ne pourront être inscrits qu'au regard de nos possibilités de recettes réelles et de notre capacité d'emprunts pour 2013. Certaines incertitudes liées entre autre à la réforme de la taxe professionnelle, nous obligent donc à être très prudents sur le niveau de nos dépenses afin de les maîtriser tout en améliorant la qualité de nos services à la population. À ce titre, il est important de noter que nous n'appliquerons, lors du budget primitif, aucune évolution du produit fiscal attendu, tant au niveau des bases décidées par l'État qu'au niveau des taux. À titre de rappel, l'évolution des taux d'imposition de 2010 à 2011 provient de la réforme de la taxe professionnelle. En

revanche il n'y a pas eu d'augmentation des taux en 2012. Le projet de budget 2013 sera présenté au Conseil municipal lors de la séance du 19 décembre.

Attribution d'une subvention exceptionnelle au Foyer socio-éducatif du collège Henri Cahn

En 2011, le collège Henri Cahn a mis en place une classe orchestre pour les élèves de 5^e. Ce projet, s'inscrivant dans le cadre de l'égalité des chances, de mixité sociale et de citoyenneté a répondu aux attentes du collège dans l'évolution des comportements et des résultats scolaires. Cette classe d'orchestre se poursuit cette année avec les mêmes élèves passés en 3^e. Afin de soutenir cette initiative, le Conseil municipal a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 3 700 € au Foyer socio-éducatif du collège Henri Cahn.

Création du « Fonds de dotation Louis Daguerre »

Depuis 2007, la Ville s'est engagée dans la restauration du dernier diorama de Louis Daguerre. La préservation de cette œuvre unique, placée au centre d'un projet d'envergure touchant également la restauration de l'église et l'acquisition de la propriété de Louis Daguerre à Bry, fait nécessairement appel au mécénat des entreprises ou des particuliers. Ainsi, pour donner plus de visibilité à cette action, la Ville a décidé de créer un fonds de dotation. L'objet de ce fonds de dotation sera de collecter les fonds des mécènes puis de les reverser à la ville pour participer au financement du projet. Notons que les mécènes qui financent le fonds de dotation bénéficient d'avantages fiscaux. Pour les

particuliers, une réduction d'impôt sera appliquée sur le revenu à hauteur de 66 % du montant versé, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Pour les entreprises, la réduction d'impôt sur les sociétés s'élèvera à hauteur de 60 % du montant versé, dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires. La mise en œuvre du Fonds Louis Daguerre doit être effective au mois de novembre 2012.

Et aussi

- Approbation du projet de convention pour la gestion du parking du funérarium à intervenir avec OGF et autorisation donnée à Monsieur le Maire de le signer
- Droit de préemption urbain
- Approbation du programme des deux classes d'environnement de l'école Louis Daguerre pour l'année 2013 et adoption du complément pour le dernier trimestre 2012

* l'intégralité des délibérations du Conseil municipal est consultable au secrétariat général et sur le site de la ville www.bry94.fr

Prochain conseil
Lundi 26 novembre à 20 h
Salle du conseil en mairie

Accueil
des nouveaux Bryards

Le Conseil municipal accueillera les nouveaux Bryards le mardi 20 novembre au Joyau de la Marne.
Renseignements au 01 45 16 68 00

TRAVAUX



Centre de loisirs

Dès 2009, la Ville prend la décision de reconstruire l'ensemble du centre de loisirs et de la restauration scolaire Paul Barilliet. Après un lancement d'appel d'offres, le marché de construction est déclaré infructueux, car les offres sont supérieures au coût de construction du projet initialement estimé. Le projet est abandonné en juin 2010. La réflexion est reprise en recherchant un mode de construction plus économique, durable, de bonne performance énergétique et phonique. Fin 2010, un nouveau cahier des charges est validé, mais suite à des difficultés administratives et juridiques, le projet est reporté et verra ainsi le jour courant 2013.



Les bâtiments à construire doivent répondre à la fois aux besoins du centre de loisirs des hauts de Bry, de l'école et de ses accueils périscolaires. Une démarche haute qualité environnementale a été demandée. Le centre de loisirs va être réalisé avec un système de construction industrialisée. Pour ne pas rallonger le temps d'attente, nous avons choisi de réaliser en même temps l'espace de restauration scolaire. L'ensemble devrait être livré courant 2013. À terme, il y aura trois centres de loisirs répartis sur l'ensemble du territoire permettant de donner satisfaction aux enfants, aux parents et au personnel. Le centre de loisirs à la Pépinière qui pourra accueillir 150 enfants, le centre Paul Barilliet jusqu'à 200 enfants et le centre

de loisirs à l'école Louis Daguerre près de 50 enfants âgés de 3 ans. Le centre de la Pépinière fonctionnera pendant les trois prochaines années et sera soit maintenu soit arrêté en fonction du taux de fréquentation et des besoins des parents. Les travaux de construction du nouveau centre de loisirs ont d'ores et déjà débuté.



Avenue de Rigny

Les travaux ont débuté le 24 octobre (pour une durée de 12 mois).

La Direction des Services de l'Environnement et de l'Assainissement du département (DSEA) du Conseil général du Val-de-Marne réhabilite les collecteurs d'eaux usées et d'eaux pluviales

qui parcourent l'avenue de Rigny, sur 520 mètres, entre la Marne et la rue de Maréchal Foch. Les rejets et les branchements de toutes les propriétés riveraines de ces deux réseaux d'assainissement seront mis en conformité. La circulation est interdite avenue de Rigny, entre la rue de la République et la rue du Maréchal

Foch dans le sens Bry centre vers Noisy-le-Grand. La circulation est maintenue sur la voie opposée et limitée à 30 km/h sur toute la zone de travaux. Le stationnement est interdit sur le tronçon au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

Renseignements auprès du Conseil Général : 01 49 56 87 26.

Parking du cimetière

Les travaux réalisés correspondent à :

- La réfection du parking et des trottoirs le bordant.
- L'abattage de l'ensemble des arbres qui sont malades (bois mort, champignons... ; suite à expertise) et la replantation de sept sujets.
- La reconstruction de l'éclairage public.
- L'enfouissement du container d'apport volontaire de verre.
- La réfection de la chaussée de la rue du

cimetière entre le boulevard Pasteur et la rue des Moines Saint Martin.

Cet aménagement permettra entre-autres les améliorations suivantes :

- Le bon état de la chaussée du parking.
- De meilleures conditions pour la tenue de la déchetterie mobile.
- Un meilleur éclairage qui offrira plus de confort et de sécurité aux usagers.
- L'augmentation du nombre de places

de stationnement (37 au lieu de 30).

- La création de deux places dédiées aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) afin de permettre un accès le plus commode possible au cimetière.
 - L'enfouissement du container d'apport volontaire qui permettra d'améliorer le cadre de vie des riverains (pollution visuelle et désagrément sonore atténué).
- Les travaux débuteront le 12 novembre pour une durée de quatre semaines.**

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Armistice de la guerre de 1914-1918



Depuis la Loi du 20 février 2012, la cérémonie officielle du 11 novembre, jour de l'Armistice de 1918, est devenue une journée en hommage à tous les « Morts pour la France », et non seulement à ceux de la Première Guerre mondiale. La nouvelle loi fait aussi obligation aux communes d'inscrire sur leurs monuments aux morts les noms de tous ceux qui se sont vus reconnaître la mention « Mort pour la France », quel que soit le conflit dans lequel ils ont combattu. Une évolution concernant

la commémoration du 11 novembre était nécessaire. D'abord, en raison de la disparition des derniers anciens combattants de la guerre de 1914-1918 (le dernier « poilu » Français était Monsieur Lazare Ponticelli, décédé en 2008), mais aussi pour honorer la 4^e génération du feu, après les deux guerres mondiales et les conflits coloniaux. En effet, depuis la fin de la guerre d'Algérie, plus de 600 militaires sont « morts pour la France », en opérations extérieures. Enfin, il est à noter que cette Journée nationale du souvenir ne se substitue pas aux autres Journées de commémorations nationales, telles que le 8 mai (Victoire de la guerre 1940-1945) ou le 18 juin (Appel du général de Gaulle du 18 juin 1940).

Toute la population est conviée aux cérémonies commémoratives de l'Armistice de la guerre 1914-1918 le dimanche 11 novembre.

9 h 30 : Rassemblement devant le Cimetière.

9 h 45 : Recueillement et dépôt de gerbes au Carré militaire.

10 h 30 : Office religieux à la mémoire des "Morts pour la France" (Chapelle du Collège Saint Thomas de Villeneuve).

11 h 30 : Cérémonie devant le Monument aux morts de l'Hôtel de Ville.

ASSOCIATIONS DES ANCIENS COMBATTANTS

Association Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire

M. Robert Bariteau

60 avenue du Général Leclerc - 94360 Bry-sur-Marne

Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre – CATM – TOE ET VEUVES (ACPG)

M. Jean-Pierre Baron

38 rue Pierre Curie - 94360 Bry-sur-Marne

Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc, et Tunisie (FNACA)

M. Michel Cappe

9 rue Jules Ferry - 94360 Bry-sur-Marne

Union Nationale des Combattants « Tous conflits et OPEX » (UNC)

M. René Mangin

8 passage Paillot - 94360 Bry-sur-Marne

Assemblée générale FNACA

La Fédération nationale des Anciens Combattants en Algérie – Maroc – Tunisie (FNACA), tient son assemblée générale et fêtera le 40^e anniversaire de la création du comité de Bry-sur-Marne.

Un pot de l'amitié clôturera la réunion.

Samedi 17 novembre de 10 h à 12 h 30

Château Lorenz

Les permanences de l'association ont lieu :

Le 1^{er} dimanche du mois de 10 h à 12 h ;

Le 3^e jeudi du mois de 14 h à 16 h.

Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite

La section du Val-de-Marne organise avec la Municipalité de Nogent-sur-Marne, une 3^e journée d'étude sur le devoir de mémoire, sous la présidence de Monsieur le Préfet du Val-de-Marne. Une série de conférences sera organisée Scène Watteau, autour de 3 tables rondes : « Armées et colonies, une mémoire partagée à Nogent-sur-Marne », « Nogent-sur-Marne, population et industrie : la mémoire de l'intégration » et « Les pratiques de la mémoire à Nogent-sur-Marne, comment le message est porté par la jeunesse ? »

Samedi 24 novembre de 9 h à 18 h

Renseignements : reivilogna@aol.com



BRY HARMONIE ORCHESTRA

Céciliade 2012 : quand la musique fait Boum !

Comme tous les ans, le Bry Harmonie Orchestra vous propose son concert de la Céciliade. Cette année le BHO vous étonnera et vous transportera à travers différents univers autour d'un spectacle musical saisissant. L'ensemble orchestral de Malestroit se joindra à eux pour former un orchestre symphonique de plus de 50 musiciens. Venez nombreux

partager en famille ou entre amis cet événement incontournable de Bry !

Samedi 24 novembre à 20 h 30
et dimanche 25 novembre à 21 h

Salle Daguerre

Entrée gratuite

Réservation préférable au
01 74 50 28 66 ou sur www.bho94.fr



OFFICE DE TOURISME



OFFICE DE
TOURISME

Sorties

• Musée Nissim de Camondo

En bordure du parc Monceau, venez découvrir cette somptueuse demeure, inspirée par le modèle du Petit Trianon, qui abrite une collection exceptionnelle de mobilier et d'objets d'art du XVIII^e siècle français.

Mardi 20 novembre

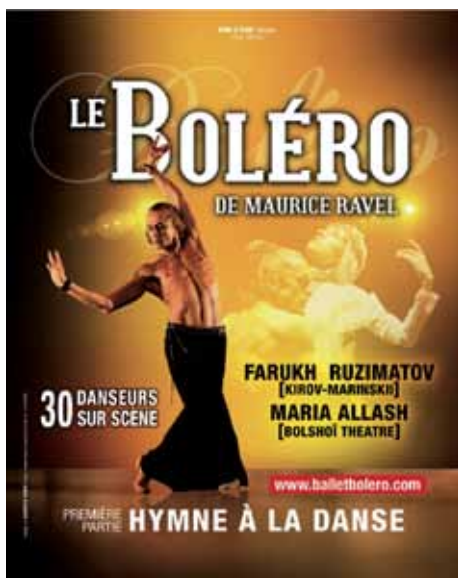
Départ 12 h 30



• Ballet « Le Boléro de Ravel » au Palais des Congrès, donné par l'exceptionnel corps de ballet de danse populaire des Saisons Russes de Moscou.

Mercredi 5 décembre

Départ 18 h



• Concert haut de gamme « Requiem de Brahms » dans la cathédrale Saint-Louis des Invalides, donné par l'orchestre symphonique (regroupant 120 musiciens) de la Garde Républicaine.

Vendredi 14 décembre

Départ 18 h 30

• Jardins & Balcons fleuris Résultats du concours 2012

Courant juillet, les six membres du jury ont pu apprécier les diverses réalisations, visibles de la rue. Le Palmarès 2012 vient d'être arrêté dans chacune des 3 catégories du concours : dans la catégorie commerces et immeubles commerciaux, le restaurant Le Bidule remporte le concours ; dans la catégorie balcons et terrasse, Mme Carmen Luce remporte le concours, suivie de M. Christian

Cohendet à la 2^e place et Mme Elisabeth Atlan à la 3^e. Enfin, concernant la catégorie des maisons et jardins, Mme Gloria Leleu obtient la 1^{er} place, suivie par M. et Mme Ruelle à la 2^e place, puis par Mme Annie Duchaussoy et par Mme Elisabeth Dorey, qui occupent respectivement les 3^e et 4^e places. Les prix attribués aux lauréats consistent en des bons d'achat allant de 50 à 200 €. L'Office de tourisme tient à remercier chacun des concurrents pour leurs efforts et leurs talents qui participent au fleurissement de notre ville.

Plus de renseignement à l'Office de Tourisme

6 bis rue Grande rue Charles de Gaulle

Tél. : 01 48 82 30 30

◇ Loisirs des seniors

Sortie cabaret au César Palace

Judi 6 décembre à 10 h 30

Inscriptions salle Daguerre, le jeudi 22 novembre de 9 h à 12 h
Tarif 32 € - 80 places

Goûter dansant avec spectacle « Show Western »

Samedi 15 décembre de 15 h à 18 h 30

Gymnase Félix Faure
Inscription jusqu'au 7 décembre, au 01 45 16 68 00
Gratuit - 200 places

FORUM

Appel à témoignage



Le Centre d'Information et d'Orientation de Nogent et de Vincennes recherche des parents ou adultes volontaires pour venir témoigner de leur profession et répondre aux questions des jeunes sur la réalité de leur métier. Venez partager votre

expérience. Cette année, le thème du forum est « rencontre avec les métiers d'aujourd'hui et de demain ».

Les villes de Bry-sur-Marne, Nogent-sur-Marne, le Perreux sur Marne, Fontenay-sous-bois, Saint Mandé, Vincennes et les associations de parents d'élèves s'associent et lancent un

appel à témoignage. L'objectif de cet événement est d'améliorer l'information des collégiens et des lycéens. Rendez-vous :

Samedi 2 février 2013 de 10 h à 17 h

au centre des bords de Marne au 2 rue de la Prairie - Le Perreux sur Marne.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à les contacter au : CIO de Nogent sur Marne

124 boulevard de Strasbourg

94130 Nogent sur Marne

Tél: 01 48 76 04 10

Courriel : forum.leperreux2013@laposte.net

LOISIRS CREATIFS

À votre image

L'espace collégiens met en place tous les mercredis de 15 h à 17 h un atelier couture. Loriane, jeune conseillère municipale (conseil municipal des jeunes) et passionnée de couture accompagnée de Béatrice (animatrice à l'espace collégiens), vous proposent l'apprentissage de la couture. Comment se servir d'une machine à coudre, lire un patron...? Si l'idée de créer vos propres vêtements et accessoires vous intéresse, n'hésitez pas une seconde. Rejoignez l'espace collégiens !

Espace collégiens

3 bis, rue de Reims

Tél. : 01 45 16 68 00



ASSOCIATIONS

Valoriser votre engagement



La chambre des associations qui se veut un point d'appui et un espace de ressources accompagne les porteurs de projets, les acteurs de la vie associative et plus généralement ceux de l'économie sociale et solidaire.

Ses missions :

- soutenir la création et le développement d'associations
- accueillir, conseiller, former les acteurs associatifs

À ce titre elle propose un certificat de formation à la gestion associative.

Qui peut s'inscrire ?

Tous les acteurs associatifs du Val de Marne :

- bénévoles, volontaires et engagés de mission de service civique

- futurs et nouveaux dirigeants

- porteurs de projets associatifs

Quelques places pourront être attribuées aux salariés d'associations et aux demandeurs d'emplois.

Les dossiers sont à retirer auprès de la Chambre des associations.

Par courriel : cda@cda-asso.com

Par téléphone : 01 48 83 66 40

Sur leur site web : www.cda-asso.com

Pour plus d'informations :

Tél. : 01 48 83 66 40

Chambre des associations

2 avenue du Maréchal Lyautey

94100 Saint-Maur-des-Fossés

SANTÉ

Agir ensemble

Dans le cadre de la journée de lutte contre le sida, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), l'accueil jeunesse et l'hôpital Saint-Camille s'unissent pour organiser des actions de sensibilisation et d'information sur le VIH /sida. Cette initiative commune est née l'année dernière, au cours d'une animation des jeunes du CMJ pour les enfants malades. Des rencontres et des échanges des jeunes du CMJ, de l'accueil jeunesse et du personnel hospitalier de Saint-Camille, a germé l'envie d'agir conjointement pour une grande cause nationale.

Au programme du samedi 1^{er} décembre :

De 10 h à 18 h - hôpital Saint-Camille

Stands tenus par des professionnels de santé avec de nombreux jeux ludiques.

Dépistage proposé, gratuit et anonyme, à l'aide de TDR : tests de dépistage non douloureux assurant un résultat fiable et rapide (par prélèvement d'une petite goutte de sang au bout du doigt).

De 12 h à 15 h - parvis du RER de Bry

Stand d'information dédié à la prévention du sida tenu par le service jeunesse et les professionnels de santé de l'hôpital Saint-Camille. Ils seront présents pour répondre à vos questions (tous publics) et vous accueilleront autour d'une boisson chaude.

De 15 à 18 h - salle Daguerre

- Stand de jeux sur le thème du sida animé par le conseil municipal des jeunes.

Les préservatifs masculins et féminins : c'est quoi ? Comment les utiliser ?

Les jeunes du CMJ seront accompagnés d'un médecin et de 2 infirmiers de l'hôpital Saint Camille afin de répondre au mieux aux éventuelles questions.

- Coin lecture avec des bandes dessinées tous publics

- Projection d'un film d'animation réalisé par les jeunes de l'Espace collégiens et les jeunes du CMJ. Boissons chaudes offertes !

Journée mondiale de lutte contre le SIDA
Samedi 1^{er} décembre 2012
 de 10h à 18h - Hôpital Saint-Camille

OBJECTIF ZÉRO



Journée d'information et de dépistage
 Ouvert à tous, venez vous faire dépister !
 (test rapide, non douloureux, anonyme et gratuit)

2 rue des Pères Camilliens, 94360 Bry-sur-Marne - www.ch-bry.fr

De 21 h à 23 h - Concert salle Daguerre

Une soirée avec une programmation éclectique vous est proposée par le Conseil Municipal des Jeunes. Vous êtes un groupe de musique, artistes en tout genre ? Vous êtes les bienvenus !

Si vous souhaitez vous produire, prenez contact avec l'accueil jeunesse au 01 45 16 68 18

Entrée : 2 €

Les Fonds récoltés seront reversés au bénéfice de l'hôpital Saint-Camille pour la lutte contre le sida.



Coorganisé par :

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Toujours plus d'engagement



Le samedi 17 novembre, les jeunes conseillers du CMJ vont animer à l'hôpital Saint-Camille un après-midi haut en couleur. Les enfants hospitalisés ainsi que leurs parents pourront participer aux animations des ces jeunes investis, et assister à une représentation artistique. Cet échange est l'aboutissement d'un travail en partenariat avec le service communication et pédiatrique de l'hôpital Saint-Camille.

Ils proposeront également une animation aux résidents de la **fondation Favier (salle polyvalente), le samedi 8 décembre de 15 h à 18 h.**

ILS S'INSTALLENT

L'Atelier de Séverine

Envie de changement dans votre intérieur ? Un commerce atypique s'ouvre au centre-ville.

L'Atelier de Séverine, installé 2 rue de la République, réalise vos travaux de haute couture d'ameublement et toute garniture de sièges, le tout, bien sûr, accompagné de conseils déco. Dans l'atelier vous trouverez des matières nobles qui illumineront votre intérieur au travers de grands noms d'éditeurs de tissus. Des objets insolites et originaux sont exposés dans la boutique et vendus sur le principe d'un dépôt-vente. Vous pouvez même simplement vous faire plaisir en venant admirer les œuvres exposées dans la partie galerie. Cerise sur le gâteau, Séverine vous propose des cours de couture conviviaux, en petit groupe.

L'Atelier de Séverine vous accueille du lundi au samedi de 9 h à 18 h

Renseignements au 09 80 91 46 52



l'atelier de Séverine

TAPISSERIE
DÉCORATION

Chauffeur Privé à Bry-sur-Marne

Yoan est disponible pour vos petits et grands déplacements (Bry et alentours, aéroports, gares, médecins, courses, etc.), selon vos besoins.

**Renseignements au 06 87 80 61 88
ou sur le site www.optima-cp.fr**

Optima Chauffeur Privé



Mireille Vie, Coach et Conseil en image

Spécialiste de la conduite du changement, Mireille vous accompagne afin de valoriser votre image, de vous affirmer, d'augmenter votre confiance en vous, de mieux communiquer, ou encore de résoudre vos problèmes relationnels.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le 06 81 40 39 48 ou consulter le site <http://www.mireillevie.com>

Paysagiste-conseil

Thierry Tillou vous propose de concevoir sur plan et selon vos envies, votre jardin, terrasse ou espace extérieur, que vous pourrez à loisir réaliser ou faire réaliser.

Renseignements au 06 62 84 95 09 ou par courriel à l'adresse : thierry.tillou@bbox.fr

Maison d'hôte



Chez Marilé

Christina vous accueille dans une maison neuve contemporaine à Bry-sur-Marne, pour une étape affaires, un séjour loisirs

à deux ou des vacances en famille. Vous séjournez dans une chambre d'hôtes spacieuse avec coin salon, agrémentée d'une décoration raffinée et exotique et d'un jacuzzi, une deuxième chambre peut être disponible sur le même palier. Parking extérieur privé (membre de Clé vacances, 4 Clès).

**67 Avenue du Général Leclerc
Renseignement au 01 49 83 86 72
ou 06 83 49 11 70
www.chez-marile.com
Christina.ferreira@9business.fr**

Crèche

La société Crèches expansion souhaite créer une microcrèche sur la commune de Bry-sur-Marne afin de répondre au manque chronique de places en crèche. Pour cela, elle recherche sur la Ville un local d'environ 100 m² à louer pour la création d'une microcrèche de 10 places.

Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler le 06 61 43 94 81

Changement de propriétaire

Tabac du parc

M. Hocine vous accueille au Tabac du Parc, tabac, presse, brasserie, tous les jours de 6 h 30 à 20 h et le dimanche jusqu'à 14 h 30. Fermeture le lundi.

**19 Bis rue Aristide Briand
94360 Bry-sur-Marne**



LE MARCHÉ FÊTE L'ARRIVÉE DU BEAUJOLAIS NOUVEAU

Dimanche 18 novembre de 8 h à 13 h

De nombreuses bouteilles de beaujolais* nouveau seront à gagner. Nous vous attendons devant le patio du marché de la Ville.
Venez nombreux !

* À boire avec modération.

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Joli déchet, sacré déchet !



Notre joli monde produit, ce qui signifie que nous consommons et par conséquent nous finissons par obtenir : DES DÉCHETS, un tas de déchets. Seulement voilà, considérant que nous jetons en moyenne 590 kilos par an et par habitant tous types de déchets confondus (déchets des ménages, déchets verts, encombrants, déchets toxiques), nous finissons par être submergés, envahis, pollués par ces tonnes de déchets. Alors que faire ?

Les fabricants s'impliquent de plus en plus en se tournant vers l'écoconception, concevoir des produits pour qu'ils aient le moins d'impact sur l'environnement au moment de leur fabrication, de leur utilisation et de leur abandon. Ce qui consiste à :

- Réduire la nocivité et améliorer la qualité du produit
- Diminuer les quantités de matière qui deviendront des déchets
- Fabriquer des produits qui durent plus longtemps

À l'heure actuelle, nous trouvons toute sorte d'emballages aussi inutiles les uns que les autres, mais certainement très esthétiques afin d'augmenter les ventes, tout cela pour bien évidemment finir à la poubelle voire au recyclage.

En tant que consommateurs, nous aussi avons une part de responsabilité. Par exemple, les achats en vrac, jambon, viande, fromage à la coupe coûtent beaucoup moins cher qu'en barquette en polystyrène dans les hypermarchés, le choix est vite vu ! Évitions aussi de faire nos courses lorsque nous avons faim, il est évident que nous achèterons des produits qui ne seront pas sur notre liste ce qui conduit à un trop-plein de courses qui généralement finit à la poubelle et fait relativement mal au portefeuille.

Utilisons des sacs réutilisables ou cabas plutôt que des sacs plastiques pour faire nos courses. Alors on s'y met ?

Pour plus d'information :
<http://www.reduisonsnosdechets.fr>

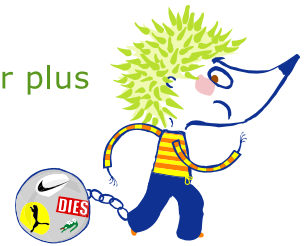


La charte des ambassadeurs de la réduction des déchets

> Dis-toi que la mode c' pas toujours le top !

La mode est éphémère, c'est une machine à jeter plus

- > Adopte un look perso... pour rester libre de ton image
- > Fais attention à tes affaires... pour éviter de les perdre, de les casser et d'avoir à en acheter de nouvelles



> Fais la chasse au gaspi !

Ne pas gaspiller, c'est jeter moins de déchets

- > Bois de l'eau du robinet et trie aussi les bouteilles plastiques... pour les recycler et économiser les matières premières
- > Utilise les deux faces de tes feuilles... pour utiliser moins de papier

> Dis Halte au jetable !

Y-en-a marre des produits qui ne durent que très peu de temps, et qu'il faut jeter à peine achetés ! Vive le réutilisable !

- > Préfère des objets, des fournitures et de la vaisselle durables et solides que tu pourras réutiliser plusieurs fois... tu n'auras pas à en racheter de nouveaux
- > Choisis des objets rechargeables... tu pourras les garder longtemps !



> Adopte la récup' attitude !

Récupérer c'est faire durer ce qui t'appartient...

- > Réutilise ton matériel scolaire et autres objets, transforme tes vêtements et tissus... pour ne pas avoir à en racheter !
- > Un jouet, un vêtement ne te plaît plus donne-le... pour éviter de le jeter

> Les toxiques ca s'évite !

Faire moins de déchets c'est bien, mais il faut aussi faire moins de déchets dangereux, toxiques pour ta santé et ton environnement...

- > Evite d'acheter des piles... pour ne pas polluer ton environnement en jetant un déchet qui est dangereux !
- > Pense à utiliser des produits naturels (citronnelle, lavande)... pour te protéger des insectes... c'est plus sain et tu évites de faire un déchet dangereux



> La location c' champion !

Pour ne pas faire de déchets la meilleure action, lorsque c'est possible, est de ne pas acheter mais de louer ! Louer ne fait pas de déchets !

- > Pour mes cadeaux, je peux choisir une place de concert, de cinéma...
- > Pense à louer CD, DVD et livres... plutôt que les acheter !



www.preventiondechets.fr/junior

L'affaire est dans le sac, avec le cabas Coccibry

La fin de vie des sacs plastiques est particulièrement nocive pour l'environnement : il apparaît que leur **recyclage** n'est pas rentable d'un point de vue écologique et économique.

Selon l'organisme Éco-emballage, les sacs plastiques seraient trop légers pour être recyclés, et leur recyclage consommerait plus de ressources qu'il n'en restituerait.

80 % des sacs plastiques ne sont ni triés ni recyclés : entre 100 et 400 années sont nécessaires pour qu'ils puissent se dégrader.



Comme ils sont **légers**, ils ont tendance à s'envoler, et on les retrouve partout dans les milieux naturels : champs, rivières, montagne et mer, où ils contribuent à la **dégradation des paysages**.

En tant que consommateurs, nous avons un grand rôle à jouer concernant l'utilisation de sacs plastiques : nous devons

adopter une consommation responsable en refusant les sacs plastiques de caisse, et en amenant systématiquement nos sacs cabas avec eux pour faire leurs courses.

Venez chercher auprès de l'animatrice nature et développement durable votre sac cabas, et n'hésitez pas à lui poser toutes vos questions.

Dimanches 18 et 25 novembre de 9 h à 13 h
Place du marché



À noter

La déchetterie mobile de décembre n'aura pas lieu pour cause de travaux sur le parking du cimetière.



◇ Avis de recherche : atelier recyclage

Christelle, animatrice au centre de loisirs, recherche différents matériaux pour faire du recyclage avec les enfants, si vous disposez de :

Boîte de fromage ronde, rouleau carton de papier toilette ou essuie-tout, boîte en carton, boîte d'œufs, journaux, planche de bois, pince à linge, bouteille en plastique transparente ou colorée (rouge), bouteille en verre (petite), bouteille yaourt à boire (toute taille), canette tissu, laine, aiguille à coudre et à tricoter, nappe en plastique, drap, tee-shirt.

Vous pouvez les lui apporter les mercredis au centre de loisirs de la Pépinière.
37 rue Aristide Briand
94360 Bry-sur-Marne

CONFÉRENCE

Paroles d'aidants



Dans le cadre de leurs missions, les associations Bry Services Famille et le Rayon de Soleil Bryard ont décidé de poursuivre le projet Café Lorenz mené l'an passé en partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole.

Pour rappel, le projet consiste à :

- soutenir l'entourage proche des personnes âgées en perte d'autonomie,
 - offrir un espace de rencontre et d'expression,
 - informer et échanger sur des thèmes qui suscitent intérêt et interrogation
 - prévenir l'isolement et l'épuisement des aidants.
- Des rencontres seront programmées chaque mois, avec une alternance entre :
- conférence/débat animé par un intervenant spécialisé afin d'informer, sensibiliser, échanger sur des thèmes choisis.

- groupe de paroles animé par une psychologue afin que chacun puisse partager et exprimer son ressenti sur des situations vécues. Bry Services Familles et le Rayon de Soleil vous convient à la 1^{ère} conférence sur le thème :

« La communication avec un proche atteint de troubles de la mémoire et de la parole ». Animée par Stéphanie Chaves, psychologue clinicienne spécialisée en gériatrie, intervenant en EHPAD et en accueil de jour.

Vendredi 9 novembre à 14 h 15

Château Lorenz

À l'issue de cette première rencontre, le programme de l'année sera remis. Les personnes intéressées pour participer au groupe de paroles pourront également s'inscrire.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'association Rayon de Soleil Bryard au 01 48 82 12 82.

PORTES OUVERTES

Rayon de Soleil Bryard



Le Rayon de Soleil Bryard organise une journée portes ouvertes le samedi 24 novembre de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Au programme : exposition-vente de vêtements, d'articles, de peintures, idées cadeaux de 0 à 127 ans et aussi un salon de thé avec la

présentation des activités proposées par l'association. Ils vous attendent nombreux !

Samedi 24 novembre de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Château Lorenz

11 avenue Georges Clemenceau

94360 Bry-sur-Marne



JOURNÉE DE SENSIBILISATION

La Mirabal



Dans le cadre de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, l'association la Mirabal spécialisée dans l'accueil et l'hébergement des femmes et des enfants victimes de violences conjugales dans le Val-de-Marne, organise un événement au concept innovant et inédit en France.

Cette journée conjugue une manifestation sportive et un espace d'information et de sensibilisation

« Pour l'égalité et contre les violences faites aux femmes ».

Au programme :

- village d'information et de sensibilisation
- course de 10 km, une Course Avenir (pour les enfants de 6 à 10 ans)
- marche d'engagement

Dimanche 25 novembre de 8 h 30 à 15 h

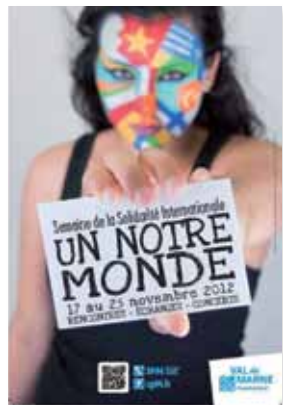
Sous le chapiteau de la Bodega FERIA

Au parc du Tremblay à Champigny-sur-Marne



RAFAMIRAY JEUNES

Solidaires



L'association Rafamiray Jeunes œuvre pour aider les jeunes de Madagascar.

Dans le cadre de la semaine de la solidarité organisée par le Conseil Général du Val-de-Marne, l'association recherche des familles d'accueil bénévoles pour héberger 1 ou 2 Malgaches venant de Madagascar du 16 au 17 novembre. Rafamariray Jeunes convie également tous les bryards à la journée de sensibilisation sur la

solidarité internationale proposée le Conseil Général.



Samedi 17 novembre à 15 h
Hôtel du Département de Créteil

Vous souhaitez découvrir la culture malgache ?
 Rafamiray jeunes vous invite à un échange culturel et culinaire.

Dimanche 25 novembre à partir de 11 h
Salle Fontaine Giroux
14 rue Molière Bry-sur-Marne

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter l'association par courriel : mirayjeune@hotmail.fr

ACTION SOCIALE

Chèque cadeau

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) offre des chèques cadeaux aux jeunes bryards âgés de moins de 17 ans au 31 décembre de l'année en cours et résidant dans la commune depuis plus de 6 mois.

Cette aide est attribuée aux familles dont les revenus mensuels sont inférieurs au barème établi par le Fonds Solidarité Habitat (voir tableau) sous présentation des justificatifs de ressources.

Pour en bénéficier, présentez-vous au CCAS jusqu'au 30 novembre 2012 muni d'un justificatif de domicile récent, de justificatifs de ressources (revenus des 3 derniers mois, prestations familiales, avis d'imposition 2012) et du livret de famille.

| Nombre d'enfants | Ressources mensuelles de la famille | |
|---------------------------|-------------------------------------|--------|
| | Isolé (e) | Ménage |
| 1 | 1156 € | 1388 € |
| 2 | 1388 € | 1619 € |
| 3 | 1619 € | 1850 € |
| 4 | 1850 € | 2081 € |
| 5 | 2081 € | 2313 € |
| Par enfant supplémentaire | 231 € | |

Chèque solidarité

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le Conseil général apporte une aide aux personnes en situation difficile par le biais du chèque solidarité.

Les Val-de-Marnais non imposables sont invités à s'inscrire uniquement par correspondance avant le 31 décembre 2012 pour recevoir le chèque solidarité.

Le formulaire d'inscription est téléchargeable sur www.cg94.fr ou disponible dans les Espaces Département ou au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Renseignements au 39 94 (coût d'un appel local depuis un poste fixe).

croix rouge

Collecte et vestiaire

La collecte des vêtements aura lieu le dimanche 4 novembre de 10 h à 12 h au marché de Bry. L'ouverture du vestiaire aura lieu le samedi 10 novembre de 9 h à 11 h au local de la Croix-Rouge de Bry.

Formation Croix Rouge de Bry-sur-Marne
 44 bd Gallieni
 94360 Bry-sur-Marne



Colis seniors

La remise des colis de Noël offerts par la Ville aura lieu le jeudi 29 novembre de 13 h 30 à 17 h en salle Daguerre.

ASSOCIATIONS CULTURELLES

Salon National des Artistes Animaliers



« Développer et mettre en valeur l'art animalier sous toutes ses formes », telle est la volonté affichée par cette 36^e édition du Salon National des Artistes Animaliers (SNAA). Celui-ci s'est donné pour vocation d'être à l'écoute de pratiques artistiques contemporaines, tout en conservant son intérêt pour les pratiques traditionnelles. Il se doit également de participer à la prise de conscience du public à l'égard de la biodiversité. Pour cette exposition qui se déroulera du 17 novembre au 16 décembre 2012, le SNAA entend participer à la découverte de nouveaux talents et s'honore de présenter cette fois encore plus d'un tiers d'artistes exposants pour la première fois.

Trois artistes à l'honneur !

Françoise Nesse, peintre, lauréate du prix R. B. Baron de la ville de Bry-sur-Marne. Grande passionnée par la nature, ses

sujets de prédilection sont les animaux sauvages dont elle capte le regard.

Chesade, sculpteur, lauréate du prix Édouard-Marcel Sandoz. Elle sculpte le monde marin, un territoire vierge qui lui offre sa richesse et sa violence, dans son style baroque contemporain. Mozart Guerra, « Coup de cœur » du Conseil d'Administration du SNAA. Sculpteur brésilien, il recouvre l'animal de corde pour le faire entrer dans un monde fantastique, idéal et ludique. Les prix offerts par la Fonderie Rosini, par les Éditions Abbate Piolé ainsi que les médailles d'or d'argent et de bronze sont également décernées lors du vernissage.

36^e Salon National des Artistes Animaliers du 17 novembre au 16 décembre

Entrée libre du mardi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Samedi et dimanche de 10 h à 18 h 30
Hôtel de Malestroit

Why Notes fête ses 10 ans : avis de recherche

Nous invitons tous les anciens choristes à nous rejoindre sur scène pour le concert du samedi 29 juin 2013 et partager le plaisir de (re)chanter ensemble les « Best Of » du répertoire de Why Notes. Pour être prêt, il s'agira de réapprendre 1 ou 2 chants ainsi que de faire 1 ou 2 répéti-

tions au 1^{er} semestre 2013. Si le « Chœur » vous en dit, manifestez-vous !

Reprenons contact au 06 21 87 90 25 (Rémi Dalleau) ou contact@whynotes94.fr



GENEVIÈVE DE RIGNY

Conférence « Les Peintres de la Baie d'Hudson » ou les chefs d'œuvre de la peinture paysagère américaine - Conférencier : Dominique Antérion.

Judi 22 novembre à 14 h 30
Salle de la Pépinière

SOCIÉTÉ HISTORIQUE NOGENT LE PERREUX BRY

Visite-conférence du Musée Clemenceau
26 novembre 2012

Renseignements au **01 43 24 19 51**
Société Historique de Nogent,
Le Perreux, Bry-sur-Marne
22 rue de la Station
94170 Le Perreux

ABRY PHILO

L'Abry philo tiendra sa réunion mensuelle sur le thème : « Le monde est-il absurde ? »

Judi 15 novembre de 20 h à 22 h
Hôtel de Malestroit

DÉCOUVERTE

« Hai Japan, au pays du manga »

Vous avez entre 11 et 17 ans, rendez-vous à l'espace Collégiens et loisirs jeunes, pour une semaine japonaise.

• Meilleur manga

Claire et Benjamin de la médiathèque Jules Verne, accompagnés par Mariam de la librairie bryarde « L'ivresse du livre » présenteront les mangas sélectionnés pour le Prix du public, ainsi que leurs coups de cœur dans ce domaine.

Vendredi 2 novembre de 17 h 30 à 19 h

• Atelier fresque japonaise

Du 5 au 9 novembre, de 14 h à 16 h

• Atelier origami

Les 6, 7 et 8 novembre de 17 h à 19 h

• Atelier bento

Découvrez les recettes et comment préparer de jolie « boîte repas ». Il sera suivi d'une vidéo-débat de 17 h à 21 h (avec dégustation des réalisations concoctées pendant l'atelier).

Vendredi 9 novembre de 14 h à 17 h

Pour plus de renseignements contactez Fanfan ou Mathieu au 01 48 81 63 08.



• Appel à toutes les bonnes volontés !

Deux ateliers kawai (création de petites poupées japonaises) sont prévus à la médiathèque au mois de janvier 2013.

N'hésitez pas à venir déposer vos bouts de tissu ou de rubans en trop à la médiathèque Jules Verne ou à la librairie « L'ivresse du Livre ».

Vos rendez-vous du mois !

• Vrais mensonges

Spectacle pour enfants à partir de 6 ans, conté par Gilles Bizouerne.

Mercredi 14 novembre à 14 h 30

Réservation dès le 30 octobre.

• 100% ados

Samedi 24 novembre à 15 h

Entrée libre.

• Cinémômes

Un film autour du thème de Noël est proposé aux enfants dès 4 ans (Durée : 1 h 17).

Mercredi 5 décembre à 10 h 30

Entrée libre.

• Le Magicien des couleurs

Spectacle pour les 3-7 ans par le théâtre du Petit-Pont.

Samedi 8 décembre à 11 h

Sur réservation

• Médiathèque Jules Verne

28 rue du Tournanfis - Tél. : 01 47 06 57 03

CENTRE D'ACTIVITÉS ARTISTIQUES ET DE LOISIRS

Les ateliers des vacances

• « Mes p'tites affaires »

Customise tes vêtements fétiches, réalise une trousse, un sac... Viens avec tes idées et tes accessoires pour exprimer ta créativité !

De 14 h à 16 h ou 16 h 15 à 18 h 15

À partir de 10 ans

Hôtel de Malestroït

• « Atelier théâtre »

Pour les 5-7 ans de 15 h 15 à 17 h 15

Pour les 8-12 ans de 14 h à 15 h

Hôtel de Malestroït

Tarifs pour la semaine d'activités du 5 au 9 novembre : Pour un atelier de 1 h : bryard 30 € / non bryard 50 €.

• Médiathèque Jules Verne

◇ Marionnettes

La Chatte Blanche

Spectacle de marionnettes à fils par la compagnie Blin, à partir de 3 ans (gratuit)

Samedi 24 novembre à 16 h

Hôtel de Malestroït

Réservations à partir du 5 novembre au 01 48 81 34 14. En raison du nombre de places limitées, un seul parent ou accompagnateur par famille est autorisé.

École municipale de musique

• Heure musicale des jeunes talents

Vendredi 23 novembre à 20 h 30

Hôtel de Malestroït

tous les mardis. Les 3 groupes sont : les « Croq'notes » pour les enfants à partir de 5 ans, « À portée de voix » et « Si fa si la Bry » pour les adultes.

• Chant choral

Barbara Kusa, le chef de chœur, est là

Renseignements au 01 48 81 34 14



PORTRAIT

Les coulisses des Jeux

Rencontre avec Raphaël Sachetat, journaliste et photographe sportif, présent aux derniers Jeux olympiques de Londres en tant que responsable des photographes sur le site de Wembley. Revenons sur cette expérience inoubliable...

VàB : Tout d'abord, comment cette aventure est-elle née ?

Journaliste de formation, je suis également photographe et fondateur de l'Agence photo officielle de la fédération internationale de badminton. J'ai ainsi pu acquérir une grande expérience de la pratique photographique en milieu sportif. Il s'est avéré que le comité organisateur des J.O de Londres avait besoin d'un spécialiste pour gérer le site de Wembley, dédié à la pratique du badminton et de la gymnastique rythmique. La fédération leur a soumis ma candidature. Elle a été retenue et me voilà parti pour une aventure qui allait durer plus de trois mois.

VàB : Est-ce votre première participation au J.O en tant que responsable des photographes et en quoi consiste au juste cette tâche ?

Oui, cette fonction était totalement nouvelle pour moi. Bien qu'ayant déjà couvert précédemment deux J.O en tant que photographe à Athènes puis journaliste à Pékin, cette fois-ci la tâche était tout autre. Le travail du « photographe manager » commence bien en amont de la compétition sportive. En effet, je me suis rendu à Londres deux mois avant l'ouverture des J.O afin de préparer dans les moindres détails cet évènement mondial majeur. Concrètement, j'avais la responsabilité de 20 bénévoles, que j'ai dû former préalablement. Un important travail de gestion et de management s'est imposé rapidement. Il fallait gérer les relations avec les agences de presse, trouver les meilleures positions photo, gérer les photographes et leurs rapports avec la télévision, ou encore assurer la logistique informatique. Pour ne citer qu'un exemple, il était impératif qu'en 90 secondes maximum, le photographe puisse prendre sa photo, l'éditer et l'envoyer vers les médias du monde entier. Autant dire qu'il n'y a pas de place pour l'erreur. Cependant j'en ai retiré un enrichissement technique et humain extraordinaire.



VàB : À présent, quels sont vos projets ?

Nous avons récemment créé, en 2010 précisément, l'association Solibad - Badminton Sans Frontières, dont l'objectif est de récolter des fonds à travers la communauté du badminton pour aider de petits projets initiés par la population locale. L'une de nos actions a pour but par exemple de faire tomber les barrières entre les personnes handicapées et celles valides, en les réunissant sur un même terrain de badminton, où encore d'aider des jeunes défavorisés au Brésil. D'ailleurs nous allons bientôt solliciter l'aide des commerçants de Bry pour ce projet.

Pour plus de renseignements à ce sujet, vous pouvez contacter l'association Solibad, 10 bis rue Favier 94360 Bry-sur-Marne au 01 48 81 13 20.

Pour tout autre renseignement, vous pouvez contacter le club de badminton de Bry (CSBAB) au 01 48 82 37 44 ou par courriel au : csbab.bureau@gmail.com

Vacances sportives



Du 29 octobre au 2 novembre et du 5 au 9 novembre

- Pour les 4/5 ans de 9 h 45 à 11 h 45 au dojo de la Pépinière
- Pour les 6/11 ans (CM 2 maximum) de 10 h à 12 h et 14 h à 16 h au gymnase Clemenceau

Renseignements et inscription à l'accueil de la mairie au 01 45 16 68 00

Vers plus de justice sociale

Avec le Pacte européen de stabilité et de croissance actuellement en discussion au Parlement, la nouvelle majorité du président de la République François Hollande réoriente la politique européenne par le développement économique en même temps qu'il lutte contre la crise et la réduction de l'endettement du pays doublé par les deux précédents gouvernements de droite.



Les parlementaires discutent en ce moment et adoptent les financements des projets prioritaires proposés : justice fiscale en faveur des classes moyennes et populaires ainsi que des PME, développement de l'emploi, rétablissement des moyens de l'Éducation nationale, priorité aux constructions de logements sociaux manquants, renforcement de la sécurité des personnes, mise au service de tous de l'institution judiciaire, arrêt des privatisations de la santé publique... Les gros revenus et ceux du capital seront enfin mis à contribution pour résorber la dette publique et rétablir l'équité sociale. Nous y reviendrons plus précisément par rapport à la population bryarde.

Par exemple, dans notre ville, le manque actuel de 330 logements sociaux nous a été confirmé par courrier préfectoral⁽¹⁾. L'objectif déclaré du Maire et de la majorité municipale de respecter l'obligation posée par la loi SRU, confirmée par la loi Borloo, ne sera sans doute pas atteint lors des prochaines élections municipales de 2014 vu le faible rythme de construction actuel sauf... pour les résidences de standing !

(1) Courrier préfectoral du 22 février 2012 rappelant l'obligation pour la municipalité d'avoir construit 984 logements sociaux au 1^{er} janvier 2011 (20% des 6569 résidences principales répertoriées selon la loi SRU).

Philippe GENEST
Conseiller municipal du groupe « Ensemble à Bry »
ensembleabry@bry94.fr
<http://brysurmarne.parti-socialiste.fr>

Honneur aux Anciens combattants !

La nature est implacable, et le temps fait malheureusement son œuvre. Ainsi, le dernier « Poilu » français ayant combattu lors de la Grande Guerre de 14-18, Lazare Ponticelli, est décédé en 2008. Les soldats de la Guerre 39-45, les figures de la Résistance, les combattants de l'Indochine et de la guerre d'Algérie vieillissent eux aussi et nous quittent peu à peu.



À l'heure où les rangs des Anciens combattants commencent à se clairsemer, il est juste et bon de voir la mémoire de nos « Morts pour la France » honorée par des monuments devant lesquels nous venons régulièrement nous recueillir à l'occasion des cérémonies commémoratives.

Il est juste aussi de penser à nos soldats des forces conventionnelles et des forces spéciales qui combattent sur des théâtres d'opérations extérieurs et qui risquent leur vie tous les jours. Sous un soleil de plomb, ou bien dans la neige et le froid glacial, souvent avec la peur au ventre, ces hommes qui ont porté parfois jusqu'au sacrifice suprême les valeurs de liberté, de bravoure et de l'honneur méritent notre considération et notre admiration.

Si nous vivons en paix depuis près de 70 ans, c'est à eux que nous le devons. Un si bel exemple du devoir et un tel engagement au service de son pays ne doivent pas sombrer dans l'oubli, mais au contraire être entretenus et transmis comme la flamme de l'espoir aux générations futures. Que les présidents et les adhérents des associations d'anciens combattants de Bry trouvent ici l'expression de notre profond respect et de notre immense gratitude.

Stéphane BOUZERAND
Adjoint au Maire
Pour la liste « Pour Bry, avec Jean-Pierre Spilbauer »
s.bouzerand@bry94.fr

Entre laxisme et fanatisme : la voie de la raison



Chacun le sait, l'urbanisme est une, sinon la préoccupation majeure des Bryards.

Jusqu'alors, la droite locale se déchirait entre deux visions pour Bry : un pouvoir en place qui fait preuve d'un laxisme déconcertant et une minorité bruyante qui prône un retour au moyen-âge.

Le Maire incarne une vision pour Bry que nous respectons mais ne partageons pas.

En effet, il souhaite inscrire Bry-sur-Marne dans le Grand Paris et ainsi permettre toujours plus de constructions.

Sa vision du développement de l'Est Parisien est bel et bien celle du Conseiller régional qu'il est depuis 2010 et non celle d'un Maire attaché à sa ville, son patrimoine et son cadre de vie.

Vision d'un conseiller régional plutôt que celle d'un Maire, j'ose le mot, amoureux de sa commune.

Cette vision, synonyme de densification incontrôlée, est dangereuse pour l'avenir de Bry-sur-Marne.

Par laxisme, négligence voire complaisance, des dizaines de permis de construire ont été attribués à un seul et même promoteur qui ne respecte pas nécessairement toutes les réglementations en vigueur.

Cette politique du laxisme, nous la rejetons et la combattons. A l'autre extrême, certaines associations prônent un arrêt radical du développement la commune. Cette forme de fanatisme est tout aussi dangereuse pour Bry.

Défendre l'idée archaïque d'un village figé dans le temps est à la fois utopique et inconcevable au 21^{ème} siècle.

Bry-sur-Marne ne peut se couper du monde et se complaire dans la seule nostalgie.

Entre laxisme et fanatisme, « Génération Bry » défend la voie de la raison !

Il existe une juste mesure entre la densification incontrôlée d'aujourd'hui et l'idée poussièreuse d'un village exclusivement tourné vers le passé.

Le bon sens commande de refuser fermement les errements de la gestion actuelle en combattant la politique laxiste d'urbanisme qui détruit peu à peu la beauté de notre commune par le béton.

Le bon sens commande de refuser l'enfermement de Bry dans le passé en se tournant avec enthousiasme vers l'avenir.

C'est à dire de permettre le développement et la modernisation de notre territoire tout en contrôlant rigoureusement les constructions et le respect de notre patrimoine, de nos espaces verts, de notre cadre de vie.

La voie de la raison est donc de porter une politique de bon sens. Une politique qui saura accompagner Bry face aux enjeux du 21^{ème} siècle tout en assumant le choix de la préservation de notre cadre de vie avec des règles d'urbanisme plus strictes et surtout appliquées sans aucunes hésitations, sans aucuns traitements de faveur...

J'invite les amoureux de Bry à me rejoindre pour défendre avec « Génération Bry » la voie de la raison.

Charles Aslangul
Conseiller municipal
Président de "Génération Bry"
c.aslangul@bry94.fr
www.generationbry.fr

ÉTAT CIVIL

Naissances

Akhsay BEZAVADA – Cléo HEUVELINE – Giani YEZLI-MICELI – Lyson NEYRINCK – Firdaws KRCUNA – Maël PEPIN – Ahlam Yousna ALLAOUI – Lylia HAMOUDA

Mariages

Myriam DORLIN et Macire GASSAMA
Eléonore MILCENT et Didier FOUCAULT
Ninon GODONOU DOSSOU et Eddy MARIE-LOUISE
Salwa CHAABANI et Karim BAKIR
Elise MASIA et Julien MENU
Hélène MARTI et Damien BERGES
Laetitia RICHARD et Romain TROALEN
Karine BESSA et Ly Da UNG
Elisa EL KAFI et Ludovic DEFONTAINE
Marie-Paule BARSACQ et Hadj MESSADI
Morgane MAIGUEN et Boris GÉRARDIN

Décès

Louis Gérard WOITRAIN à l'âge de 92 ans



PETITES ANNONCES

GARDE D'ENFANTS

• Assistante maternelle agréée sérieuse et affectueuse (famille non fumeur) dispose d'une place pour accueillir un bébé ou un enfant.
Tél. : 01 47 06 25 23

• Recherchons pour notre fille une famille sur Bry avec qui partager une garde à domicile de nos enfants à partir de fin novembre 2012.
4 jours / semaine à définir à raison de 10 h ou 11 h de garde journalière.
Tél. : 06 18 94 04 62

La Ville ne vérifie pas les références des mentionnées par les annonceurs. Tout travail est soumis à des obligations légales, fiscales et sociales.

COURS

• Lycéen en Terminale S au lycée Marcelin Berthelot, donne cours de soutien et aide aux devoirs toutes matières du primaire au collège, jusqu' en 1^{ère}.
Disponible aussi pour du baby-sitting. Contact: 06 86 85 78 21

APCARS

L'association de politique criminelle appliquée et de réinsertion sociale (Apcars) a pour objectif d'informer et d'orienter toutes les victimes d'infractions pénales domiciliées dans le Val-de-Marne ou non. Pour des informations complémentaires : www.apcars.org au numéro vert 0 800 17 18 05 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h ou victim@sajir.fr

URGENCES - Pharmacies de garde

Jeudi 1^{er} novembre - **Abhissira**
137B avenue Pierre Brossolette – Le Perreux-sur-Marne

Dimanche 4 novembre - **Chastanet**
12 place Robert Belvaux – Le Perreux-sur-Marne

Dimanche 11 novembre - **Louis Joseph**
44 rue des Héros Nogentais – Nogent-sur-Marne

Dimanche 18 novembre - **Korchia**
32 boulevard Gallieni – Nogent-sur-Marne

Dimanche 25 novembre - **Carrez**
297 av. Pierre Brossolette – Le Perreux-sur-Marne

Dimanche 2 décembre - **Perard Bukwa**
65 boulevard d'Alsace Lorraine - Le Perreux-sur-Marne

.....
Pour les gardes de nuit (tous les jours après 20 h) :
se renseigner au commissariat de Nogent.
Tél. : 01 45 14 82 00

UN SEIGNEUR AMBITIEUX

François-Ours Miron (1624-1670)

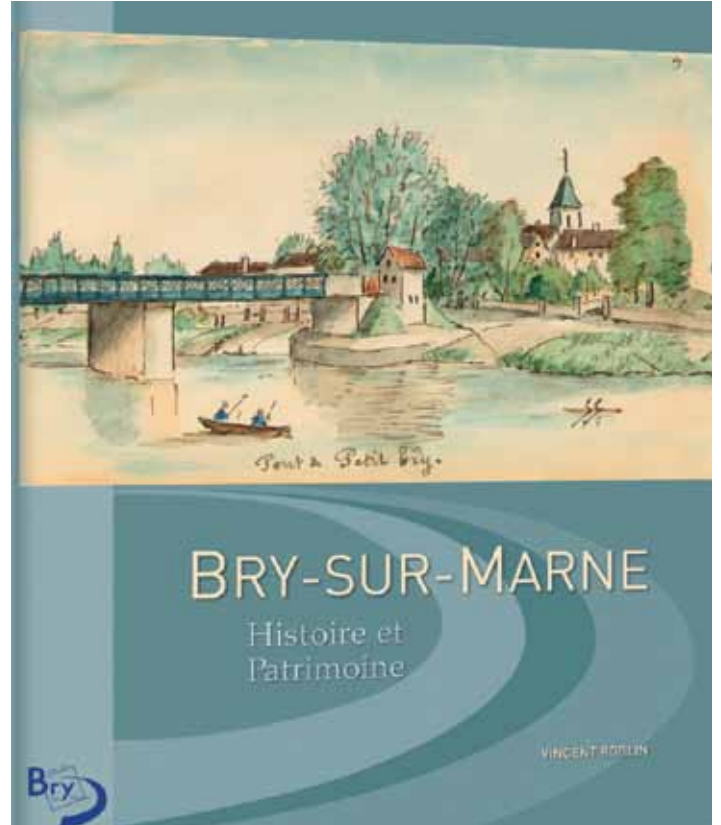
Au milieu du XVII^e siècle, après avoir acheté à la famille Bernardin l'intégralité de ses droits sur la seigneurie de Bry, François-Ours Miron, conseiller du roi et président au Parlement de Paris, devint le nouveau maître du terroir bryard.

Ce seigneur de Bry apparaît comme un personnage particulièrement ambitieux, prêt à tout pour réussir. Durant sa jeunesse, il n'hésita pas à organiser le rapt de sa future épouse, dont il convoitait le riche héritage. L'ambition qui l'animait le conduisit à déboursier une somme considérable, en 1658, pour acquérir le très honorable office de président au Parlement de Paris. L'acquisition de cet office prestigieux se fit au prix d'un endettement considérable. Pour réunir les fonds, il emprunta d'importantes sommes et n'hésita pas à détourner l'héritage de ses nièces, dont il était le tuteur. Le remboursement de cette dette monopolisa son attention jusqu'à la fin de sa vie et l'amena à commettre diverses escroqueries pour sauver la face. Sur son lit de mort, il avoua avoir vécu aux dépens de ses nièces et avoir constitué de fausses rentes pour pouvoir acheter à Jacques de Bernardin ses parts dans la seigneurie de Bry, en 1662.

La crainte d'une faillite et d'une saisie de ses biens l'amena, en 1664, à faire donation de la seigneurie de Bry à son fils mineur, en se réservant toutefois l'usufruit pour lui. Fragilisé par ces difficultés financières, malade, François-Ours mourut en 1670, âgé de 46 ans. Désireux de mourir la conscience apaisée, il reconnut ses fautes dans son testament et demanda à ses héritiers de les réparer. En bon chrétien, il institua différents legs pour le maître d'école et les pauvres de Bry.

L'importance de la dette léguée par François-Ours Miron ne permit pas à ses héritiers de conserver la seigneurie de Bry. En 1696, elle fut vendue à Nicolas de Frémont d'Auneuil, moyennant la somme de 46 000 livres distribuée à différents créanciers des Miron.

Seigneur méconnu, François-Ours Miron a pourtant marqué durablement l'histoire de Bry. C'est en effet à lui que l'on doit le transfert du château de Bry et du siège de la seigneurie à son emplacement actuel, au bout de la Grande Rue, en 1662. Il est



également à l'origine du premier règlement d'urbanisme et de voirie, qui interdisait notamment aux Bryards de creuser des caves sous les rues, de déverser des eaux sales et des ordures par les fenêtres ou encore de procéder à des constructions sans autorisation. Les contrevenants étaient sévèrement sanctionnés par la justice seigneuriale. En 1659, le seigneur de Bry obtint du roi Louis XIV l'autorisation d'organiser à Bry une foire annuelle aux bestiaux, le 25 août, et de tenir un marché hebdomadaire, tous les mercredis. Si la foire annuelle aux bestiaux n'existe plus de nos jours, il est en revanche intéressant de constater que le mercredi est encore aujourd'hui le jour où se tient le marché à Bry, près de 350 ans après sa création par François-Ours Miron.

Les informations de cet article sont tirées de l'ouvrage historique « Bry-sur-Marne : Histoire et Patrimoine ». Vous pouvez vous le procurer à l'Office de tourisme ou dans les librairies de Bry-sur-Marne.



Jeudi 27 septembre
Carrefour de l'emploi



Jeudi 27 septembre
Carrefour de l'emploi



Jeudi 27 septembre
Carrefour de l'emploi



Dimanche 30 septembre
Brocante



Bry en images



Dimanche 30 septembre
Brocante



Vendredi 5 octobre
Inauguration de l'accueil jeunesse

Samedi 6 octobre
Du miel pour les oreilles



Vendredi 5 octobre
Inauguration de l'accueil jeunesse



Vendredi 5 octobre
Inauguration de l'accueil jeunesse



Samedi 6 octobre
Défilé de mode
de l'association Bry village



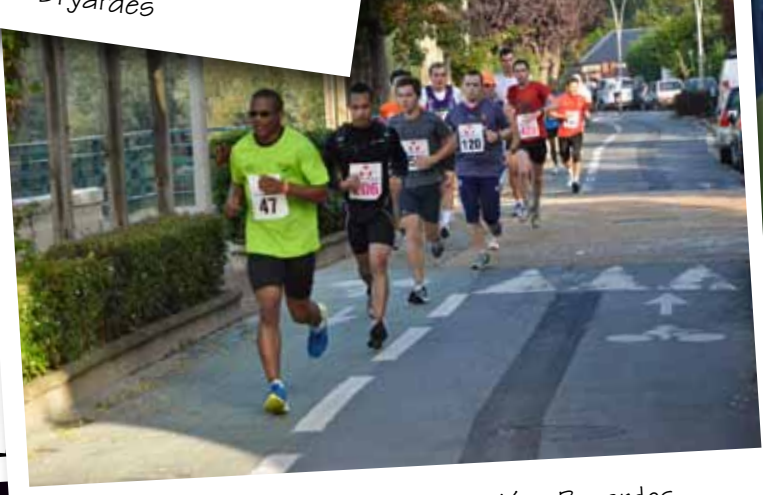
septembre
de l'emploi



Dimanche 7 octobre
13^{es} Foulées Bryardes



Dimanche 7 octobre - 13^{es} Foulées Bryardes



Dimanche 7 octobre - 13^{es} Foulées Bryardes



Dimanche 7 octobre - 13^{es} Foulées Bryardes



Dimanche 7 octobre
13^{es} Foulées Bryardes



Dimanche 7 octobre
13^{es} Foulées Bryardes



Sortir en novembre

Vendredi 2 novembre
de 17 h 30 à 19 h

Sélection mangas Prix du Public

Espace collégiens

Du 5 au 9 novembre
de 14 h à 16 h

Atelier fresque japonaise

Espace collégiens

Du 5 au 9 novembre

Ateliers culturels

Hôtel de Malestroit

Vendredi 9 novembre
de 14 h à 21 h

Atelier bento et vidéo-débat

Espace collégiens

Du mardi 6 au jeudi 8
novembre de 17 h à 19 h

Atelier origami

Espace collégiens

Dimanche 11 novembre à 9 h 30

Commémoration de l'Armistice

Carré militaire du cimetière

Mercredi 14 novembre à 14 h 30

Spectacle pour enfants

Médiathèque Jules Verne

Jeudi 15 novembre de 20 h à 22 h

aBry philo - thème : « Le monde est-il absurde ? »

Hôtel de Malestroit

Du 17 novembre au 16 décembre

36^e Salon National des Artistes Animaliers

Hôtel de Malestroit

Jeudi 22 novembre à 14 h 30

Geneviève de Rigny Conférence « Les Peintres de la Baie d'Hudson »

Salle de la Pépinière

Vendredi 23 novembre à 20 h 30

Heure musicale des jeunes talents

Hôtel de Malestroit

Samedi 24 novembre à 20 h 30 et dimanche 25 novembre à 21 h

Céciliade

Salle Daguerre

Samedi 24 novembre à 15 h

100%ados

Médiathèque Jules Verne

Lundi 26 novembre à 20 h

Conseil municipal

Salle Daguerre

à venir...

Journée de lutte contre le sida
Samedi 1^{er} décembre

Noël des enfants
Samedi 22 décembre



Gagnez du temps dans vos démarches !

UN seul lieu de passage l'accueil

UN numéro de téléphone 01 45 16 68 00

UN courriel unique mairie@bry94.fr

